

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL PROCES VERBAL REUNION DU 1^{er} juin 2023 (20H00)

Présents : – PARIZOT Stéphane - GUILLARME Grégory - DENIZOT Eric - PINEAU Marc-
Henri - BOUCHARD Dominique - Didier MONTVERNAY - RAMPON Pascal - Chloé
JOMAIN -- MORAND Frédéric -

Excusé (s) : Michael FOURNIER - ZOCCHETTI Céline (procuration à Chloé JOMAIN)-
SAUZE-PARIZOT Vanessa (procuration à Stéphane PARIZOT)

Absent (s) :

Secrétaire de séance : GUILLARME Grégory

Ordre du jour :

Approbation PV du 1^{er} mai 2023 – Subvention Amendes de Police – Loyer communal – Sites
clunisiens – Clos Ste Anne – Référent Déontologue Elu Local – Urbanisme -Travaux Bâtiments –
Plan Guide Centre Village – Fleurissement – Rosés nuit d'été -Questions Diverses

APPROBATION COMPTE RENDU REUNION DU 2 mai 2023 :

Compte rendu approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS :

a) Révision loyer communal :

A compter du 2 juillet 2023, le loyer de Mr GEROLIN (31 rue de l'église), s'élèvera à la somme de
653,73 €/mois.

b) Référent Déontologue Elu local :

Conformément à la loi, chaque collectivité territoriale doit se doter d'un référent « Déontologue Elu
Local ». Référent consacré à la charte de l' élu local et pouvant être consulté par tout élu local.
Le Centre de Gestion du Rhône propose d'adhérer à la convention « Mission Référent déontologue
pour les élus » et ce sans coût supplémentaire.
Le conseil donne son accord à cette adhésion.

c) Remboursement de Frais Séminaire Sites Clunisiens :

Mme SAUZE-PARIZOT s'est rendue au séminaire des Sites Clunisiens, pour la période du 22 au 24
mai 2023. Ce déplacement a occasionné des frais de transport et d'hébergement.
Accord à l'unanimité de la prise en charge de ces frais de déplacement et d'hébergement, sur
présentation de justificatifs.

d) GR de Pays « Crus et Monts du Beaujolais » :

Autorisation de signature de la convention avec le comité de randonnée Rhône et Métropole de
LYON pour la création d'un nouveau sentier « Crus et Monts du Beaujolais » au nord du
Département. Ce nouveau sentier sera de couleur jaune et rouge. Un topoguide sera édité sur
2024.

PLUIH :

Prochaine réunion du groupe de travail : Mardi 11 juillet
Groupe de travail composé de : Mrs PARIZOT, GUILLARME, DENIZOT, PINEAU et Mme SAUZE-
PARIZOT.

SECURITE « FOND DE SALLES » et « RUE DU 8 MAI » :

Mr le Maire informe le conseil qu'il vient de recevoir la note d'opportunité de l'ATD (aide technique du Département) concernant la rue du 8 mai, uniquement. Pour le fond de Salles, l'étude n'est pas terminée.

Mr le Maire précise que Mr GRIFFON (ATD) viendra en mairie présenter ces deux projets de sécurisation. Date restant à définir.

Compte tenu des délais de dépôt (5 juin) de demande de subvention au titre des amendes de police et de l'avancement des 2 projets ci-dessus, il est décidé de ne pas déposer de dossier pour 2023.

REVALORISATION CENTRE VILLAGE :

Le cabinet TRACE a commencé à travailler sur le plan guide. Une première réunion avec l'ensemble du conseil, aura lieu le vendredi 16 juin à 14h30, sur place. Ce plan guide concerne le centre du village.

REVALORISATION ESPACE SALLE DU BREUIL :

Le CAUE a également commencer à travailler sur ce dossier. Une réunion avec le cabinet TRACE aura lieu le jeudi 15 juin, matin, en présence du 1^{er} et du 2^{ème} adjoint ainsi que de la Déléguée à l'Urbanisme.

TRAVAUX BATIMENTS :

Suite à la rénovation de la façade de l'école, le bâtiment communal situé au 178 Rue de la Voûte (logements + salon de coiffure) n'est pas très beau.

Mr le Maire propose la réfection de la façade et la mise en conformité d'accès au salon de coiffure pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Il présente une première estimation, réalisée par le maître d'œuvre Mr CHAPEAUX (maître d'œuvre des travaux de l'école). Le devis s'élève à la somme totale de 67 310 €.

Certains conseillers ne sont pas d'accord pour de tels travaux et estiment que la façade ne nécessite pas sa réfection. Quant aux travaux pour la rampe d'accès, ils préconisent d'attendre la réunion avec le cabinet TRACE pour voir si cela peut ou ne peut s'intégrer à la réhabilitation du centre village. Mr le Maire est en désaccord et rappelle que la commune n'est pas aux normes par rapport aux personnes à mobilité réduite et qu'il devient urgent de le faire. Il précise également qu'avant d'engager ces travaux, il faut s'assurer que ceux-ci ne soient pas gênant pour la mise en séparatif du réseau d'assainissement.

Décision : Attendre la réunion avec le Cabinet TRACE et discussion au prochain conseil.

URBANISME :

TRIBOLET Hugo : Rte du Zacharie : Accord DP pour création piscine et poolhouse

AVENAS Jérôme/Aude : 444 Rte du Tang Accord PC Changement destination garage

POTTIER Dominique : 311 Rte du Tang DP Installation panneaux solaires

MARTIN Douglas : 106 Rue de la Croix-Rousse Accord DP Régularisation fermeture

JAMMES Jérémie : 163 Chemin de la Côte Accord DP Construction d'une piscine

DENIZOT Eric : 4 Impasse du Foudre DP Installation d'une pergola

BOBEAU Claude : 9 Rte de Blaceret DP Réfection toiture + avancée sur balcon

BRAILLON Alain : 33 Chemin du Pigeonnier Accord DP Réfection Mur cuvage

MEY Karine : 966 E Rte du Pont Mathivet Accord DP Remplacement portes – fenêtres

FRAY Maxime : 72 rue du Breuil DP transformation garage

SCI CLEMENT 2C : 129 rue de la Treille Accord PC Construction maison individuelle

FLEURISSEMENT :

Chloé JOMAIN, Céline ZOCCHETTI et Michael FOURNIER ont procédé aux plantations en pleine terre, le jeudi de l'ascension (18 mai). Céline a fait le tour de ces plantations, avec l'agent

communal en vue de l'entretien et l'arrosage optimal. Un plan de ces plantations est demandé par Mr le Maire.

JEUX ENFANTS :

Nous sommes toujours dans l'attente des panneaux de sécurité, puis du passage de la commission de sécurité. Dominique BOUCHARD et Monsieur le Maire relancent régulièrement le fournisseur.

ENVIRONNEMENT :

Nettoyage du village, en collaboration avec les chasseurs, le samedi matin 1^{er} juillet

Journée de l'environnement, en collaboration avec la CABVS et les écoles, le vendredi 29 septembre, après midi

Pour ces deux manifestations, la population est cordialement invitée.

ROSES NUIT D'ETE :

Vendredi 7 juillet à partir de 19h, avec la participation de 4 viticulteurs de la commune (CROZET-LARGE-BEROUJON –LEDAIN) de Miss Beaujolais et de 2 groupes musicaux.

4 food truck seront présents. Un feu d'artifice sera tiré du pré du Breuil à 22h, entre les deux concerts Jazz et Rock des années 50 et 60

FETE MEDIEVALE :

En collaboration avec le musée, projet d'une fête médiévale, le **dimanche 9 juin 2024**.

Deux solutions s'offrent à nous :

- Organisation confiée à une société extérieure mais plus cher
- Organisation réalisée par le musée et la commune

Le coût d'une telle fête serait de l'ordre de 6000,00 €

Le conservatoire de VILLEFRANCE ainsi que les enfants de l'école seront invités à se joindre à ce projet.

SITES CLUNISIENS :

Suite au séminaire, qui a eu lieu à NEVERS, fin mai et auquel à participer Vanessa SAUZE-PARIZOT, Mr le Maire précise que ce séminaire était axé sur la candidature UNESCO. A ce jour, 108 sites clunisiens ont fait la démarche de candidater.

Afin que cette candidature puisse être validée, il faut que le site soit vivant. Monsieur le maire souhaite que la fête médiévale serve aussi à valoriser la candidature du site de Salles-Arbussonas.

QUESTIONS DIVERSES :

a) ASSOCIATIONS 'LES ILLUMINES » :

Malheureusement, le temps n'a pas été de la partie pour la randonnée. Peu de monde au concert du vendredi soir.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la présence des élus est plus que souhaitée lors des manifestations organisées par les associations du village.

b) Achat matériel :

25 tables blanches d'extérieur + chariots ont été achetées pour la somme de 2 838,00€ TTC.

PROCHAINES REUNIONS :

Mardi 4 juillet 2023 à 20h00

Mardi 25 juillet 2023 à 20h00

Mardi 5 septembre 2023 à 20h00

Le Maire, Stéphane PARIZOT

Le secrétaire, Grégory GUILLARME

